



CGT Educ'action de Nancy-Metz
17, rue Drouin
54000 NANCY
nancy-metz@cgteduc.fr

à Monsieur le Recteur
de l'académie de Nancy-Metz
9 rue des Brice
Rondpoint Marguerite de Lorraine
54035 NANCY Cedex

Metz, le 20 juin 2026,

Objet : Alerte canicule

Monsieur le Recteur de l'académie de Nancy-Metz,

Notre académie connaît actuellement, comme partout en France, un épisode de très fortes chaleurs dont météo France annonce qu'il devrait durer jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Cette canicule place les départements de notre académie en vigilance orange pour le moment.

Les personnels et les élèves se trouvent dans des conditions d'apprentissage et de travail très dégradées par cette nouvelle « vague de chaleur » qui met en exergue, de façon brutale mais prévisible, la mauvaise adaptation de nombreux bâtiments scolaires aux fortes chaleurs mais aussi l'impréparation pour y faire face : absence de volets ou de stores dans les salles de classe, impossibilité d'ouvrir les fenêtres, grandes verrières absorbant la chaleur, absence de préau ou d'espace ombragé dans la cour de récréation, îlot de chaleur créé par le revêtement du sol de la cour, renforçant la hausse des températures, manque d'anticipation de la part de la hiérarchie.

Tout cela a des conséquences concrètes sur les personnels et les élèves en particulier avec des risques pour la santé et la dégradation des conditions d'apprentissages et de travail.

La semaine prochaine ces fortes chaleurs devraient encore s'accroître jusqu'à 37,38 degrés semble-t-il. Or cette période est aussi celle où les élèves sont appelés à composer pour le brevet des collèges ou encore à passer des épreuves orales pour les 3 types de baccalauréat.

Pour le moment en dehors des consignes données par le ministère et le plan canicule c'est la gestion au cas par cas qui prévaut.

Cette gestion rend difficilement compréhensible votre attention aux personnels pour lesquels l'état employeur est pourtant responsable à la fois de leur santé et de leur sécurité au travail. Cette responsabilité vaut pour les élèves également.

Nous vous demandons par conséquent, en lien avec les Préfets de nos 4 départements que toutes les mesures urgentes pour une application à minima départementale sinon académique soient prises pour préserver la santé de toutes et tous. Les fortes chaleurs annoncées toucheront l'ensemble des départements de l'académie sans distinction ; elles appellent donc une réponse globale plutôt qu'un traitement au cas par cas. Dans ce cadre, nous demandons des adaptations ou des fermetures des établissements scolaires ou des services lorsque les conditions de sécurité ne sont plus réunies et que les épreuves d'examen soient reportées ou a minima ne se tiennent que le matin.

En espérant que vous pourrez répondre favorablement à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos salutations les plus respectueuses.

Catherine PRINZ
Secrétaire académique de la
CGT Educ'action de Nancy-Metz